



DELTA FRANCE ASSOCIATION

Association

**Siège social : 68 Rue Sainte
13001 MARSEILLE**

SIREN : 808 331 888

DELTA FRANCE ASSOCIATION

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Page 1 sur 4



www.groupe-adezio.fr

AVIGNON /
60, CHEMIN DE FONTANILLE
EDEN VILLAGE B5
84140 AVIGNON - MONTFAVET

CAVAILLON /
340, cours Gambetta
84300 CAVAILLON

LE PONTET /
44, av Charles de Gaulle
84130 LE PONTET

VAISON LA ROMAINE /
1010, av Marcel Pagnol
84110 VAISON LA ROMAINE

+ 33 (0)9 70 80 99 64
contact@adezio.fr

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Association **DELTA FRANCE ASSOCIATIONS** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Association **DELTA FRANCE ASSOCIATIONS** la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Page 2 sur 4

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Page 3 sur 4

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AVIGNON-MONTFAVET,
Le 2 décembre 2025



Le Commissaire aux comptes
ADEZIO DBS,
Représentée par
RIBEIRO Cédric
Commissaire aux comptes signataire

Page 4 sur 4

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	132 458	64 397	68 062	88 839	20 777	23.39
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours	13 110		13 110	13 110		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	32 575		32 575	32 575		
	Total II	178 143	64 397	113 746	134 524	20 777	15.44
	Stocks et en cours						
Comptes de Régularisation	Matières premières, approvisionnements	214 266		214 266	229 747	15 481	6.74
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	62 588		62 588	79 149	16 561	20.92
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 380		1 380	11 038	9 658	87.50
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	474 967	21 949	453 018	569 295	116 277	20.42
	Autres créances	1 039 444		1 039 444	2 550 373	1 510 929	59.24
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	72 587		72 587	306 666	234 079	76.33
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 500		3 500	20 000	16 500	82.50
	Total III	1 868 732	21 949	1 846 783	3 766 267	1 919 484	50.97
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 046 876	86 346	1 960 530	3 900 791	1 940 261	49.74

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 32 575
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	473 739		779 250		305 511	39.21
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		1 064 934		305 511		759 424	248.58
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	591 195		473 739		1 064 934	224.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	59 173		60 006		833	1.39
	Avances conditionnées						
Total II		59 173		60 006		833	1.39
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	140 740		203 296		62 557	30.77
	Concours bancaires courants	65 737				65 737	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	65 000		8 823		56 177	636.72
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 922 640		2 802 906		880 266	31.41
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	126 008		204 193		78 185	38.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	172 428		138 881		33 547	24.15
	Produits constatés d'avance (1)			8 947		8 947	100.00
Total IV		2 492 552		3 367 046		874 494	25.97
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 960 530		3 900 791		1 940 261	49.74

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 414 427

3 226 421

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 995 536		2 995 536	9 372 158		6 376 623	68.04
Chiffre d'affaires NET	2 995 536		2 995 536	9 372 158		6 376 623	68.04
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			978 402	709 220		269 182	37.95
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			89 736	1 720 658		1 630 922	94.78
Autres produits			93 915	261 022		167 107	64.02
Total des Produits d'exploitation (I)			4 157 588	12 063 058		7 905 469	65.53
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			10 756	718 118		707 362	98.50
Variation de stock (marchandises)			16 561	28 694		45 254	157.72
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			15 481	133 784		149 265	111.57
Autres achats et charges externes *			3 812 672	8 975 890		5 163 217	57.52
Impôts, taxes et versements assimilés			167 365	391 124		223 760	57.21
Salaires et traitements			792 202	1 595 981		803 779	50.36
Charges sociales			182 832	387 511		204 679	52.82
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 801	20 297		2 504	12.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				21 949		21 949	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			194 751	413 428		218 677	52.89
Total des Charges d'exploitation (II)			5 215 421	12 361 821		7 146 400	57.81
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 057 832	298 763		759 069	254.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2 022			2 022	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2 022			2 022	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3 421	4 617		1 197	25.92
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3 421	4 617		1 197	25.92
2. Résultat financier (V-VI)		1 398	4 617		3 219	69.72
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 059 230	303 380		755 850	249.14
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 586		2 586	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			2 586		2 586	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 704	1 612		4 092	253.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3 104		3 104	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		5 704	4 716		988	20.95
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		5 704	2 130		3 574	167.76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		4 159 611	12 065 643		7 906 032	65.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		5 224 545	12 371 154		7 146 609	57.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 064 934	305 511		759 424	248.58

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° DELTAF en Euros.

CGS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 960 529.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 4 157 588 Euros et dégageant un déficit de 1 064 934.29- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

OBJET SOCIAL

L'association DELTA FRANCE ASSOCIATIONS est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Elle a pour objet de promouvoir et de valoriser l'engagement de la jeunesse et des étudiants en France et notamment dans les domaines suivants :

- Organisation d'évènement fédérateurs
- Organisation d'action de sensibilisation auprès de la population française et la jeunesse dans les domaines de la santé, environnement, citoyenneté, culture, inclusion
- Création de synergies entre l'ensemble des jeunes et étudiants de France et tout autre pays étranger

Les actions sont réalisées sur le territoire français.

Les bénéficiaires des opérations menées par l'association résident sur le territoire français et étranger.

L'association évolue aux côtés des institutions françaises telles que la Métropole, la Direction Régionale des Affaires culturelles, les départements, les Agences Régionales de Santé (ARS) et les villes pour mener des campagnes de sensibilisation auprès de la jeunesse.

NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES

L'association DELTA France ASSOCIATIONS a pour objet principal « la promulgation de l'engagement de la jeunesse ».

Plusieurs actions sont mises en place pour mener le projet :

- DELTA FESTIVAL - à compter de 2015
 - o DELTA TOUR - Rencontre avec les étudiants dans 6 villes pour promouvoir l'évènement
 - o Campagnes de prévention et de réduction des risques contre le protoxyde d'azote
 - o Actions pour la relance du spectacle vivant
 - o Lutte contre les drogues
 - o Promulgation de l'égalité Hommes/Femmes
- DELTA FAMILY - à compter de 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- o Actions d'intérêt général sur les thèmes de la santé, l'environnement, la solidarité, les droits de femmes et l'inclusion. Actions menées 2 à 4 fois par mois.

- LE MONDE DES POSSIBLES - à compter de 2022

Il s'agit d'une convention citoyenne pour la jeunesse portée par plus de 700 structures jeunesse engagées dont près de 450 associations étudiantes représentant plus de 800 000 jeunes.

- o Elle s'articule par la mise en place d'atelier et d'événements autour de 5 grandes thématiques : L'Economie, le Vivre ensemble, l'Environnement, la Santé et la Culture

- o Projets tels que « INVEST IN ME » et « LE TREMPLIN MUSICAL DELTA » et « LA NUIT DES TALENTS »

- o En 2023, mise en place du Projet « Passe D' »

CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE

En 2024, l'équivalent de 1 391 bénévoles ont oeuvré pour les intérêts de DELTA FRANCE ASSOCIATIONS par la réalisation du DELTA FESTIVAL mais également au travers des différentes missions menées au cours de l'année.

La mairie de Marseille a mis à disposition les plages sur lesquelles se sont déroulées les festivals.

À disposition du matériel à l'évaluation.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'

Points d'attention

La principale action menée par l'association est la réalisation de l'événement du Delta Festival. Son déroulement a eu lieu du 4 au 8 septembre 2024, soit 5 jours.

Les mauvaises conditions météorologiques de la journée du mercredi 4 septembre ont nécessité la suspension du festival.

Informations générales complémentaires

Valorisation des contributions volontaires

- Delta Festival

2 426 bénévoles ont fait une mission au cours de l'édition 2024. Leur aide représente un volume global de 43 887 heures. Le salaire minimum de croissance au cours de cette période était de 11.65€ / heure.

Ainsi leur valorisation est de $43\,887 \text{ heures} \times 11.65\text{€} = 511\,282.04 \text{ €}$

Du matériel a été mis à disposition gratuitement par des partenaires au cours de l'édition 2024. Leur valorisation est de 95 000€.

La mise à disposition de la plage notamment ne peut être valorisée au regard du caractère exceptionnel de mise à disposition. La mairie ne loue pas à ce jour des espaces sur la plage de la taille de l'espace mis à disposition à l'Association.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
La mise à disposition gratuite des biens, matériels et de locaux n'ont pu être évalués car l'association ne dispose pas d'informations suffisamment quantifiables et valorisables pour que l'information donnée soit fiable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	42 335		
Matériel de transport	47 193		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 906		2 024
Immobilisations corporelles en cours	13 110		
TOTAL	143 544		2 024
Prêts, autres immobilisations financières	32 575		
TOTAL	32 575		
TOTAL GENERAL	176 119		2 024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			42 335	42 335
Matériel de transport			47 193	47 193
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			42 931	42 931
Immobilisations corporelles en cours			13 110	13 110
TOTAL			145 568	145 568
Prêts, autres immobilisations financières			32 575	32 575
TOTAL			32 575	32 575
TOTAL GENERAL			178 143	178 143

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		8 486	5 458		13 944
Matériel de transport		12 215	9 355		21 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		20 895	7 988		28 883
TOTAL		41 595	22 801		64 397
TOTAL GENERAL		41 595	22 801		64 397
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 458				
Matériel de transport	9 355				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 988				
TOTAL	22 801				
TOTAL GENERAL	22 801				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	779 250		305 511	611 021	473 739
Excédent ou déficit de l'exercice	305 511-		759 424-		1 064 934-
Situation nette	473 739		453 913-	611 021	591 195-
TOTAL I	473 739		453 913-	611 021	591 195-

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	21 949				21 949
TOTAL	21 949				21 949
TOTAL GENERAL	21 949				21 949

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	32 575	32 575	
Clients douteux ou litigieux	26 339	26 339	
Autres créances clients	448 629	448 629	
Personnel et comptes rattachés	1 596	1 596	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 887	4 887	
Taxe sur la valeur ajoutée	395 933	395 933	
Divers état et autres collectivités publiques	630 087	630 087	
Débiteurs divers	6 941	6 941	
Charges constatées d'avance	3 500	3 500	
TOTAL	1 550 486	1 550 486	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	65 852	65 852		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	140 625	62 500	78 125	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 922 640	1 922 640		
Personnel et comptes rattachés	36 327	36 327		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 028	42 028		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 189	46 189		
Autres impôts taxes et assimilés	1 464	1 464		
Autres dettes	172 428	172 428		
TOTAL	2 427 552	2 349 427	78 125	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 500			

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	633 433
Total	633 433

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	115
Dettes fiscales et sociales	43 804
Autres dettes	86 275
Total	130 193

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 500
Total	3 500

Subventions d'équipement

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	4
Total	10

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Valorisation des contributions volontaires

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 100 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières